



Compte-rendu de la réunion du mardi 14 juin 2022

Conseil des Sages

Présents

Mesdames : Marie-Paule Bardy, Claire Cadot-Guyader, Fabienne Dedieu, Sylvie Ouzin, Jacqueline Porte, Fabienne Wauquier.

Messieurs : Christian Bordron, Didier Bruneau, Daniel Gaborieau, Jean-Marc Gaigeard, Bernard Harzelec, Patrick Hébert, Jean-Denis Keller, Jean-Yves Lebouc, Yannick Ménard, Frédéric Pache, Éric Ravin, Jean-Louis Ulm.

Excusés Maryvonne Courcault, Alain Merlaud

Municipalité

Présents Yves Colliot, maire de Beaucouzé,

Véronique Gaudichet, adjointe à l'espace public et au cadre de vie

Tableau des présences :

2022	11/1	8/2	8/3	12/4	10/5	14/6				
Présents	13	16	12	18	19	18				
Excusés	6	3	7	2	1	2				
Absents										

La réunion plénière est ouverte à 9H 30' par la présidente Sylvie Ouzin.

1. Actualités et informations des commissions

En introduction, le document interne, Annuaire des commissions, est actualisé. Frédéric Pache mettra à jour l'annuaire et le diffusera aux membres du Conseil.

À noter, Jacqueline Porte devient rapporteure de la commission « Vers une maison de santé ».

Conférence des financeurs – Sécurité routière pour les seniors Patrick Hébert

Prochaine session de remise à hauteur le 27 juin 2022, inscription au CCAS

Avec seulement 5 candidats recensés à la date du 13 juin, un appel est lancé aux membres du Conseil des Sages qui souhaiteraient participer à la session avec la ou les personnes de leur choix pourvu que celles-ci aient plus de 60 ans et résident à Beaucouzé. Un message sera adressé à chacun dans les jours prochains.

- Un message est envoyé au CCAS afin de faire paraître un article dans la presse locale et de faire diffuser l'information sur le panneau lumineux de la commune.

- À ce stade, il est préférable d'annuler le projet de session en 2023 au profit d'un autre projet.

- Prévention Cybersécurité et arnaques • Dossier déposé au CCAS. Décision attendue au mois d'août.

Environnement et déchets Patrick Hébert

- Une nouvelle matinée nettoyage de la commune est programmée le 8 octobre 2022 dans les mêmes conditions que le 26 mars dernier.
- Envie Anjou a donné son accord pour participer en laissant des contenants sur le site.
- Emmaüs émet des réserves et ne cache pas sa déception sur le peu de biens recueillis le 26 mars.
- Des contacts sont en cours avec d'autres organismes susceptibles de participer à cette matinée : Ressourcerie des Biscottes, Croix Rouge, Arbre Vert...
- La publicité sur cet événement sera faite notamment lors du Forum des Associations du 3 septembre et dans la presse locale.

Broyage des déchets verts:

- Au vu des aides proposées par ALM pour le broyage à domicile, il ne semble pas nécessaire que la ville se dote d'un broyeur. Toutefois, l'aide de la municipalité serait sans doute utile pour le transport et la mise en œuvre de cet appareil qui peut être loué.
- Des contacts ont été pris avec les associations de quartiers afin d'évaluer leur volonté et leur capacité à prendre en charge la location (aidée par ALM), le transport, la mise en œuvre de l'outil et la gestion des broyats non repris par les habitants.
- Un guide de procédure est en cours de rédaction afin d'apporter une aide aux associations de quartier. Il semble en effet que la location soit prise en charge par un autre organisme associatif. Des contacts sont en cours.
- Une démonstration dans un quartier de Beaucouzé pourrait avoir lieu en novembre.

Chemins pédestres et de randonnées Éric Ravin

- Travaux en cours sur le circuit 10Km, en attente du budget 2023 pour l'achat de panneaux.
- Accord municipal pour utiliser une face du panneau affichage municipal situé en bordure de trottoir face à la mairie.
- Article de presse (Ouest France) à paraître en juin.
- Finalisation d'un carnet de route des circuits.
- La commission Mobilités Sécurité mènera une enquête afin de définir pour les circuits des 4, 6, et 10 km les besoins en mobilier urbain (banc, fauteuil, assis-debout etc.).
- Rencontre avec l'agence bancaire du Crédit Agricole de Beaucouzé pour une action de mécénat (table d'orientation de la Picoterie). Sylvie Ouzin – Éric Ravin.

Habitat sénior Éric Ravin

Éric est intervenu pour souligner qu'un certain nombre de propositions, énoncées dans le cadre des ateliers « Cœur de ville », concernant l'habitat, les commerces et services, se retrouvaient dans le rapport du CDS en date de novembre 2019. Il en rappelait en quelques mots les grandes idées et concluait en demandant au Maire :

« Ainsi monsieur le Maire, à quand une étude prospective réelle (bureau d'études ou autres cabinets conseils publics ou privés) pour un habitat senior réclamé par les Beaucouzéens depuis bientôt 20 ans. Si les intentions semblent encore bien affichées, envisagez-vous sérieusement pendant votre mandat de lancer ce type de projet qui, lui aussi était annoncé lors de votre campagne électorale ? ».

En réponse, Yves Colliot lui répondait que les engagements pris lors de la campagne des municipales en mars 2020 seraient tenus :

« Habitat adapté aux seniors et aux personnes en situation de handicap
- Au cours du mandat, nous concrétiserons les études concernant la création d'un habitat adapté aux seniors situé en proximité du centre-ville. En concertation avec les associations et le Conseil des Sages il pourra prendre plusieurs formes résidence, habitat inclusif, béguinage, habitat partagé et aide au maintien à domicile ».

Aménagement du centre-ville Alain Merlaud – Jean-Marc Gaigeard

La commission relance ses travaux et se renforce.

Préparation d'un rapport complémentaire au regard des premiers éléments recueillis après les travaux des ateliers « Coeur de ville ».

Jean-Marc Gaigeard représente le CDS le 14 juin lors du troisième atelier qui doit valider les propositions d'aménagement exprimées par les habitants. L'agence conseil SCOPIC qui anime ces rencontres remettra ses conclusions à la Municipalité d'ici le 6 juillet où une réunion publique se tiendra, clôturant cette période de concertation.

Vers une maison de santé Jacqueline Porte

La commission est réactivée. Jacqueline Porte en est la rapporteure.

Réflexion sur éclairage public 2023 Frédéric Pache

Modernisation de l'éclairage municipal.

Des faits convergents pour agir sur ce sujet,

- La modernisation programmée des installations en 2023,
- L'inévitable augmentation du coût de l'énergie,
- L'alerte du GIEC sur la nécessité d'agir pour lutter contre le dérèglement climatique,
- Les alertes sur les nuisances occasionnées par l'éclairage nocturne sur la biodiversité.

Trois pistes de travail:

- 1) Dossier technique: Catalogue de l'existant – solutions retenues par ALM,
- 2) Dossier pollution lumineuse: les faits, les conséquences, les solutions,
- 3) Préparation de l'argumentation aux détracteurs concernant la sécurité des personnes et des biens, retour sur investissement...

Une nouvelle commission est créée.

2. Plan vélo (Copenhagenize) Jean-Marc Gaigeard

La société de conseil en urbanisme cyclable Copenhagenize vient de remettre à la Municipalité son rapport accompagné de préconisations techniques. Une délibération du Conseil municipal sur le futur Plan vélo et mobilités de la commune se tiendra en septembre.

Le CDS avait remis à la Municipalité en février 2021 un rapport « Plan vélo » (auto-saisine).

Copenhagenize, représenté par monsieur Vincent Moracchini, s'est exprimé sur celui-ci dans les termes suivants :

"La réalisation du Plan Vélo du Conseil des Sages nous a permis de conforter notre diagnostic et ainsi de proposer des actions au plus près des besoins des habitants de Beaucouzé. De même, les échanges avec le Conseil des Sages ont pu enrichir notre compréhension des usages et des enjeux cyclables et marchables sur la commune. De plus, le travail de fond et de qualité des itinéraires cyclables permet à la commune de s'appuyer sur un réseau d'itinéraires marchables très intéressants afin d'encourager la pratique de modes actifs. Le travail du Conseil des Sages a été pertinent et utile pour l'élaboration du Plan Vélo et Marche ».

Une réunion tripartite (Beaucouzé / Angers Loire Métropole / Copenhagenize) aura lieu en septembre. Le CDS, ensuite et sous une forme qui reste à définir, sera associé aux objectifs de la Municipalité quant à la mise en œuvre de son plan des mobilités-déplacements.

3. Circuit running (relance) Éric Ravin

Proposition d'aménagement d'un circuit pour encourager à la pratique sportive. • Utilisation des sentiers existants en les aménageant et les balisant. • Réfection des allées - pose d'un revêtement de type falun • Implantation d'une signalétique et de mobilier urbain.



En jaune : circuit du bois : environ 600 mètres, reprise du revêtement.

En vert : tracé du chemin à transformer

En rouge pointillé : nouveau chemin à créer.

En rouge plein : grande boucle à aménager.

Notre tracé serait un complément très pertinent à l'entraînement de tous les sportifs y compris des sports collectifs à condition qu'il puisse être relié aux pistes du complexe sportif Jacques Aubineau. L'idée serait de proposer un circuit avec des secteurs spécifiques offrant une large palette de travail physique et musculaire : Piste, agrès, bosses, escaliers. Il est possible de relier le stade à notre tracé running. Pour cela nous pourrions utiliser la sortie existante au fond du stade sur la rue François Cevert menant au pont qui franchit l'avenue du Grand Périgné ; reste à trouver une solution pour aménager un passage sécurisé (traversée des bretelles entrée et sortie du parking Super U).

Le projet reste subordonné à l'avenir du site de l'ancienne usine Macé et des aménagements prévisionnels autour du carrefour giratoire « Super U ».

4. La semaine bleue à Beaucouzé Frédéric Pache

CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LES AÎNÉS, BRISONS LES IDÉES REÇUES

Du 3 au 9 octobre 2022

Animation découverte nouveaux sentiers et agrées (Marche, marche nordique avec encadrement SCB), Animations ludiques, chasse aux trésors (commission Sentiers pédestres).

Forum Séniors – Réalisation d'une vidéo pour présenter les travaux du CDS. Chaque commission sera acteur. Animation Quizz sécurité routière conducteurs/piétons.

Propositions d'activités de la semaine

Lundi 3 octobre 2022 : Matin = SCB : marche entretien – Après-midi = forum à la MCL de 15h à 18h avec présence des partenaires – Soirée, 18h à 19h = apéritif avec présentation des associations.

Vidéo CDS. Soir = repas/dessert avec animation sur le code de la route piéton. CDS invité

Mercredi 5 octobre 2022 Matin, SCB marche nordique

Jeudi 6 octobre 2022 Après-midi, réunion mensuelle CDS

Vendredi 7 octobre 2022 Brunch MJA

5. Règlement intérieur

Le texte, précédemment soumis aux membres du Conseil, a fait l'objet, ce jour, d'ultimes remarques (procuration, modalités de renouvellement). Adopté, il sera envoyé à la Municipalité et ne sera exécutoire qu'après délibération et approbation du Conseil municipal.

6. Présentation vidéo Alain Merlaud

Alain, citoyen associé au sein du Conseil de développement Angers Loire, travaille sur le projet ZAN. Il nous présente deux montages Powerpoint qu'il commente concernant les grandes lignes de cet aspect important de la loi « Climat et résilience » ainsi que ses conséquences sur l'habitat et le logement.

« **La loi dite « Climat et Résilience », du 24 août 2021** prévoit une trajectoire de **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** à l'horizon 2050.

La périurbanisation (ou étalement urbain) n'est plus souhaitable aujourd'hui car elle porte atteinte à la biodiversité par la consommation de foncier agricole, naturel et forestier, et parce qu'elle sous-tend une dépendance à la voiture peu compatible avec la transition écologique.

Le SCoT Loire Angers, en cours de révision, **doit intégrer cette trajectoire à l'horizon 2050** étant précisé que l'atteinte des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols résulte d'un équilibre à trouver entre la maîtrise de l'étalement urbain, le renouvellement urbain, l'optimisation de la densité des espaces urbanisés, la préservation et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville, la protection des sols, des espaces naturels agricoles et forestiers (puits de carbone) et la renaturation des sols artificialisés. »

- Réduction de la consommation de terres agricoles et son corollaire,
- La densification de l'habitat (nb de logements/hectare – Hauteur des bâtiments R+2 vers R+3 et au-delà, sa progression, sa différenciation au travers des polarités des territoires etc.).

Le degré d'acceptabilité des collectivités ou des particuliers aux projets ainsi révisés est souvent un frein à la réalisation des différents plans d'aménagement. On a constaté, au niveau national, que seulement 65% des objectifs des PLU sont atteints.

Le second volet traite de projets développés en matière de construction nouvelle à faible coût, permettant de réduire fortement, par exemple, les prix de revient et ceux de la location au m2 des immeubles d'habitation ou de bureaux.

Un logement disruptif, « Une méthodologie dynamique tournée vers la création ». C'est l'idée qui permet de remettre en question les «conventions» généralement pratiquées sur un marché, pour accoucher d'une «vision», créatrice de produits et de services radicalement innovants ».

En bref, un logement neutre, disruptif, innovant.

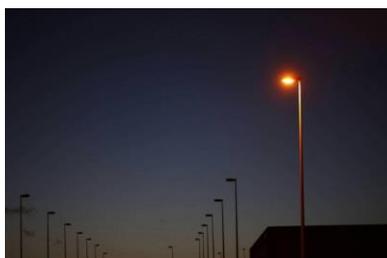
7. Revue de presse Fabienne Dedieu

Une vingtaine d'articles ont été sélectionnés par Fabienne et présentés en relation avec les thèmes des différentes commissions. Pour cette première, un travail salué par tous, voici un exemple en rapport avec la nouvelle commission Éclairage public.

Commission Éclairage public

Le Mans. L'éclairage public sera éteint sur la rocade à partir de mercredi

Pour réaliser des économies d'énergie, l'éclairage public va être supprimé sur la rocade du Mans (Sarthe), entre Béner et Allonnes, côté nord, à compter de ce mercredi 25 mai 2022.



Supprimer l'éclairage sur cette section de la rocade du Mans (Sarthe) permettra d'économiser l'équivalent de la consommation électrique moyenne de 77 foyers (216 000kilowatts-heure par an).

Est-il vraiment nécessaire d'éclairer toute la nuit la rocade du Mans (Sarthe). Non, répond Le Mans Métropole. Pour réaliser des économies d'énergie, les lampadaires seront désormais éteints, à compter de ce mercredi 25 mai 2022. La portion concernée est comprise entre les ronds-points de Béner et celui d'Allonnes sur le boulevard Demorieux, en passant par La Chapelle-Saint-Aubin.

La démarche s'inscrit dans le projet Méga Pole, destiné à accompagner la transition écologique.

Les lampadaires solaires à l'assaut de l'éclairage public

Très répandus dans les jardins privés, les lampadaires solaires investissent peu à peu le secteur de l'éclairage public. Focus sur ces installations autonomes. L'intérêt des lampadaires solaires réside dans leur fonctionnement « *off grid* » permettant une utilisation en absence de réseau public de distribution d'électricité. Le secteur s'est d'abord développé à l'étranger et notamment en Afrique mais il commence désormais à intéresser de plus en plus de communes françaises.

Le lampadaire solaire, une marque d'engagement en faveur de l'environnement

Le gros avantage du lampadaire solaire réside dans le fait qu'il peut être installé en bord de mer ou sur des terrains de sport, sans avoir à réaliser de coûteux travaux de raccordement électrique. Les fabricants font également valoir qu'en cas de coupure de courant sur le réseau, les lampadaires ne sont pas touchés. Pour les mairies, ils sont également la marque d'un engagement en faveur de l'environnement apprécié d'une grande partie de leurs administrés.

Des batteries pour stocker l'électricité et éclairer toute l'année

En pratique, chaque lampadaire est surplombé par un panneau photovoltaïque incliné pour recevoir les rayons du soleil de façon optimale. Afin de pouvoir fonctionner même les jours nuageux, les lampadaires sont équipés d'une batterie permettant de stocker l'électricité pour différer son utilisation la nuit, par tous les temps.

Pollution lumineuse : le projet de trame noire est bien lancé dans les Mauges

Chemillé-en-Anjou, Orée d'Anjou, Sèvremoine... La cartographie des points de conflit entre éclairage public et biodiversité est en cours d'élaboration dans les Mauges. Un futur outil pour éclairer les décisions des élus.



À Beaupréau, des efforts ont déjà été engagés pour adapter l'éclairage comme à l'entrée du château.

Comment concilier éclairage public et protection de la biodiversité ? Dans les Mauges, le CPIE Loire Anjou a engagé au début de l'année 2021 un travail de diagnostic pour aider les élus des six communes nouvelles à intégrer les enjeux de pollution lumineuse dans leurs décisions. Dans l'esprit des trames vertes et bleues qui s'imposent aujourd'hui aux documents d'urbanisme pour protéger les milieux naturels et les milieux humides, l'idée est de construire à terme une cartographie des espaces écologiques propices à la vie nocturne. Et d'identifier leurs points de conflit avec l'éclairage public.

- Revue de presse diffusée aux membres du Conseil par le bureau (Frédéric Pache).

8. Présentation du travail de la commission Mobilités Sécurité Jean-Denis Keller

Jean-Denis présente une partie du rapport que la commission rédige concernant 14 points sensibles de la commune.



Aujourd'hui, les municipalités ont un engagement fort d'aménagement de l'espace public partagé entre voitures, vélos, EDPM et piétons.

Concrètement cela se traduit par des améliorations sur les axes de circulation et les zones de rencontre.

Cependant, il subsiste à Beaucouzé, comme dans toutes les villes, des points accidentogènes, des endroits potentiellement dangereux, à « régler d'urgence » ou à aménager en priorité.

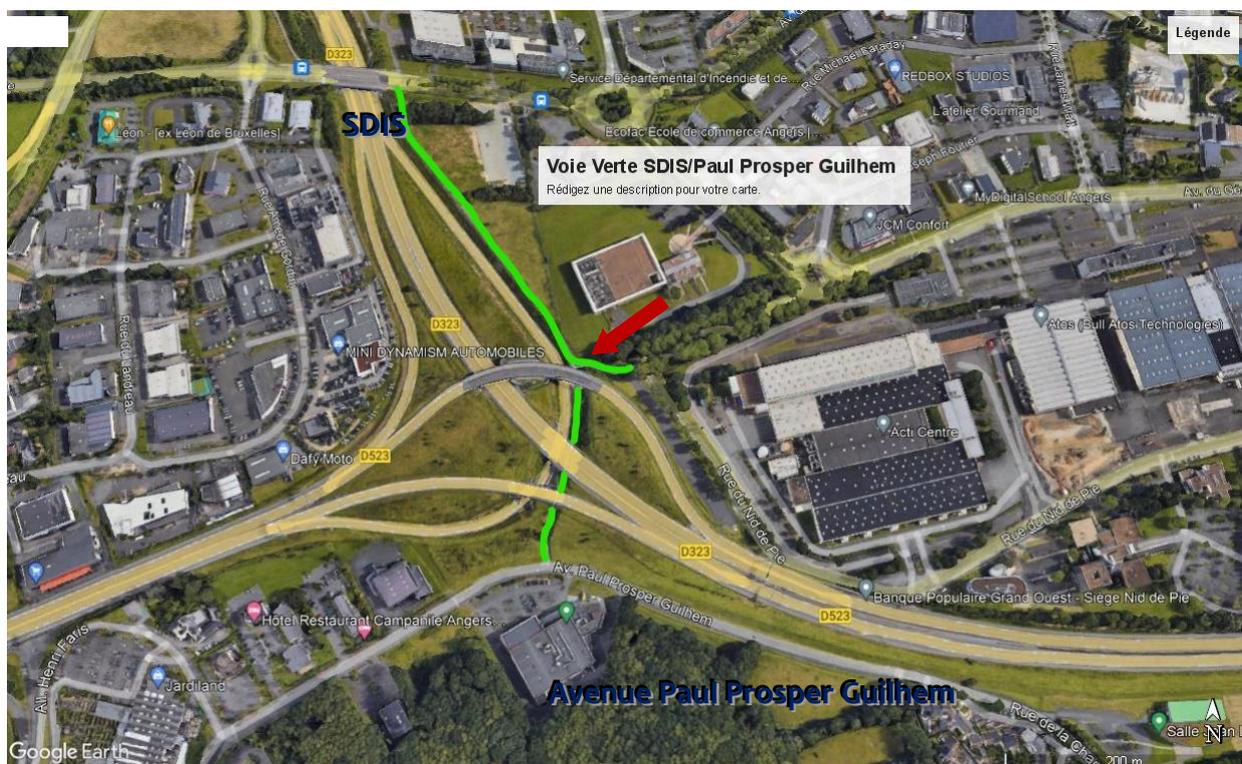
En préambule, il convient de préciser que l'ensemble des cas proposés ci-après est défini par rapport à la situation actuelle à Beaucouzé.

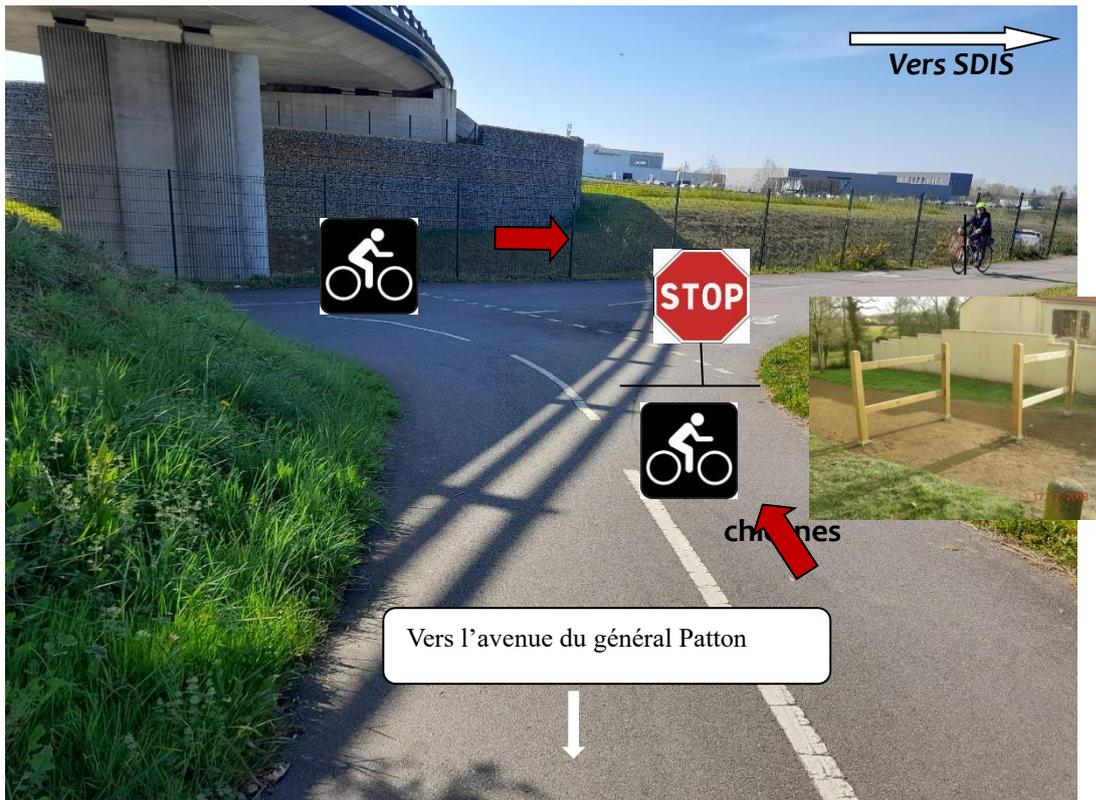
En aucun cas, notre réflexion et nos propositions ont intégré les projets futurs à court, moyen et long terme de la municipalité.

Trois cas ont été présentés, dont, pour illustration, celui de la voie verte SDIS/Avenue Paul Prosper Guilhem.

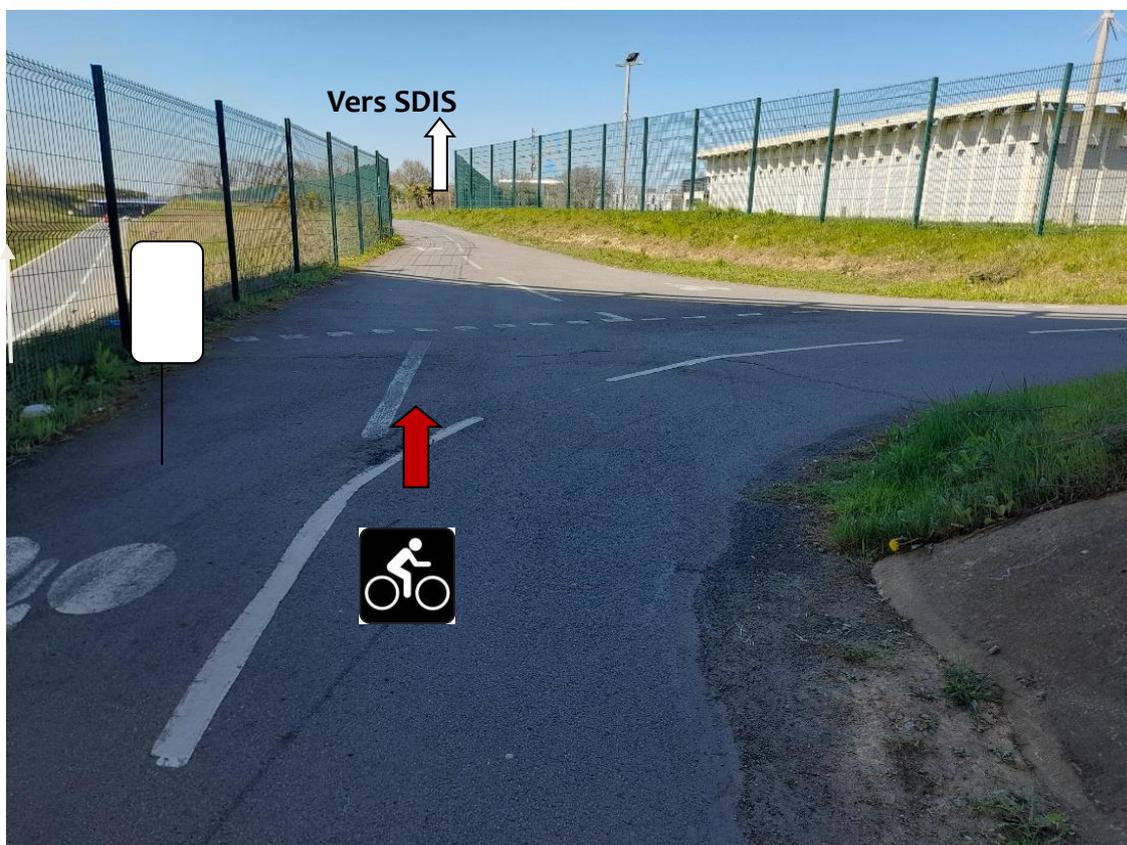
Voie verte SDIS – Avenue Paul Prosper Guilhem

- Aménagements souhaitables de la zone de rencontres entre la voie verte SDIS/Avenue Paul Prosper Guilhem et la bretelle d'accès à l'avenue du général Patton.





- Manque de visibilité pour les cyclistes et piétons venant de l'avenue du Général Patton et se dirigeant soit à droite vers le SDIS, soit à gauche vers l'avenue Paul Prosper Guilhem.



- Manque de visibilité pour les cyclistes et piétons venant de l'avenue Paul P. Guilhem et se dirigeant vers le SDIS.

Recommandations

- 1 - Un panneau stop AB4 / une barrière chicane à positionner sur la bretelle d'accès venant de l'avenue du Général Patton.
- 2 - Un dispositif type miroir pour le flux avenue Pau Prosper Guilhem — SDIS.
- 3 - Reprendre le marquage au sol, ajouter des pictogrammes piétons sur la voie verte.

9. Trésorerie Fabienne Wauquier

Dépenses : Tirage document – Cartouches d'encre – La Borderie : **468,20 €**

Budget : 1 500 €

Résultat au 14 juin 2022 : 1031,80 €

10. Archives Fabienne Wauquier

À la place d'un disque dur externe, la Municipalité nous propose l'utilisation d'un Cloud qui nous permettra de stocker toutes les données du Conseil Des Sages. Le bureau a désormais accès à Microsoft 365 (Office + ensemble de services Cloud).

Le Cloud (nuage en français) désigne un endroit où sont stockées des ressources informatiques auxquelles on peut accéder à distance via un réseau de communication (bien souvent Internet). En clair, au lieu d'utiliser son ordinateur personnel pour lancer une application ou stocker ses données, on se connecte à des [serveurs](#) qui font eux-mêmes le travail : c'est le cloud, une application accessible exclusivement par Internet

Avantages du Cloud : il offre les avantages suivants :

- Il permet d'accéder aux mêmes ressources informatiques depuis plusieurs terminaux différents (tablette, mobile, ordinateur...).
- Il offre des points de stockage de données centralisés et accessibles partout, donc plus faciles à sauvegarder et à partager.
- La maintenance du système est facilitée : en théorie, plus besoin de faire de mises à jour du logiciel, tout est géré par le serveur.

11. Calendrier des prochains rendez-vous

14 juin - Consultation citoyenne : 3^e atelier « Cœur de ville »

27 juin - 2^e session Sécurité routière pour les séniors

12 juillet - Réunion plénière du CDS, 14h 15' en mairie

3 septembre - Forum des Associations

6 septembre - Réunion plénière du CDS, 14h 15' en mairie

3 au 9 octobre - Semaine Bleue

6 octobre - Réunion plénière du CDS ouverte au public, 14h 15' en mairie

8 novembre - Réunion plénière du CDS, 14h 15' en mairie

6 décembre - Réunion plénière du CDS, 14h 15' en mairie

À l'issue de la réunion, le verre de l'amitié réunit le Conseil et la Municipalité en présence de Jacques Lordet, ancien vice-président et Hubert Lafuente, ancien trésorier. Sylvie Ouzin, avec des mots chaleureux, empreints d'émotion, les remercie au nom de tous pour leur engagement au service des Beaucouzéens tout au long des treize années passées au Conseil des Aînés, puis des Sages.

Rédigé par le secrétaire Jean-Louis Ulm, le 18 juin 2022

Approuvé par la présidente Sylvie Ouzin, le 20 juin 2022